



Maternelle, des coins-jeux aux espaces-jeux comme lieux d'apprentissage

(Expérimentation terminée)

A COMPLETER

2 GRANDE RUE , 55270 VARENNES EN ARGONNE

Site : <http://www4.ac-nancy-metz.fr/pasi/spip.php?article793>

Auteur : Julia Béguinet

Mél : julia.beguinet@ac-nancy-metz.fr

Pour répondre à la nécessaire construction du "Devenir Élève" et définir le parcours d'apprentissage comme le parcours d'apprenant de chaque élève, l'équipe de cycle 1 de l'école de Varennes en Argonne (Meuse) accompagnée par l'inspectrice de circonscription, s'est lancée dans le réaménagement de l'espace – classe. L'évolutivité des espaces-jeux a été construite sur l'année et inscrite dans une progressivité de cycle. Selon les espaces, le matériel est mis à disposition des jeunes enfants (jeux de construction, d'encastrement, objets roulants, poupées...) pour toute une phase de découverte, de manipulation et d'expérience sensible, puis les enseignantes y organisent des situations d'apprentissages. Le support d'apprentissage privilégié n'est donc plus la traditionnelle fiche. Une véritable appropriation des espaces est relevée et leur évolution assujettie aux demandes des élèves qui ont éprouvé les limites des supports, des matériels mis à leur disposition, expérimenté leurs représentations premières au travers des situations anticipées par les enseignants. La construction des apprentissages prend alors tout son sens et l'élève devient acteur de son parcours personnalisé. La différenciation pédagogique est incluse dans ce dispositif et n'est plus organisée a posteriori.

Plus-value de l'action

Accueillir des professeurs des écoles stagiaires ou à redynamiser ou qui se questionnent. Filmer des séances : bases de débats, d'échanges et d'analyses.

Mutualiser les contenus d'expériences afin de susciter des retours sur des expériences parallèles.

Nombre d'élèves et niveau(x) concernés

École primaire : TPS - PS - MS - GS : 42 enfants.

Deux classes à cours multiples : TPS, PS et MS / MS, GS.

A l'origine

École rurale isolée. Élémentarisation de la maternelle. Disparition ou réduction des coins – jeux et désinvestissement de ces espaces par les professeurs. Utilisation limitée au temps d'accueil et activités de délestage. Culpabilité des professeurs en lien avec des représentations sur les dispositifs d'apprentissage et la place du jeu dans l'apprentissage.

Objectifs poursuivis

Personnaliser le parcours d'apprentissage. Faciliter l'inclusion des élèves fragiles ou développant des troubles du comportement.

Permettre à chaque élève d'investir son projet d'apprenant dans la mesure où il est impliqué dans sa construction. Rendre ce projet moins implicite.

Rechercher l'autonomie de l'élève, favoriser les collaborations et les échanges entre pairs et ainsi les rendre moins

dépendants de l'activité de l'adulte. Permettre aux élèves d'organiser leur discours, d'avoir des énoncés de plus en plus élaborés et enrichir le vocabulaire.

Diversifier le rôle de l'enseignant : critères d'observation, formalisation de moments d'écoute et grilles d'écoute, allègement de l'accompagnement. Varier les modalités d'évaluation.

Description

Élaborer une progression annuelle et de cycle en lien avec l'évolution des espaces - jeux en corrélation avec le parcours d'apprentissage.

Redéfinir et réorganiser l'espace - classe : disparition des tables, des chaises et des meubles.

Partir d'un espace minimalisé qui évolue en même temps que l'enfant devient élève et en lien avec la construction du projet d'apprenant : espace garage - espace ferme - espace chantier - espace bricolage / espace poupée - espace cuisine - espace restauration - espace épicerie / espace construction - manipulation - espace sciences - espace bibliothèque - espace rassemblement- regroupement. Certains espaces sont transmis, d'une classe à l'autre en fin de période et certains évoluent en fonction de la complexification des acquis et des compétences.

Modalité de mise en oeuvre

Partir des acquis premiers en harmonie avec le développement physiologique. Mettre à disposition des élèves de grandes boîtes contenant des jeux, des objets, des livres, des documentaires, en lien avec l'espace à construire et à enrichir.

Identifier les outils de l'élève qui pourront ensuite suivre ce dernier au CP : principe de la valise du CP (une pour la classe et une par élève) : cahier de vie, imagiers, classeur de vocabulaire, carnet de littérature, cahier de chercheur). Permettre aux élèves d'investir les espaces-jeux des deux classes lors du temps d'accueil.

Trois ressources ou points d'appui

Implication des enseignants, disponibilité, synergie entre professeurs, équipe de circonscription et partenaires de l'école (élus, parents).

Difficultés rencontrées

L'éventualité d'une modification de l'équipe peut être un frein à l'action.

Moyens mobilisés

Les moyens habituels.

Partenariat et contenu du partenariat

- 1 - La collectivité territoriale qui a la compétence scolaire.
- 2 - La directrice de l'école maternelle d'application du département.
- 3 - L'inspection de circonscription : IEN, conseillère pédagogique, aTICE.

Liens éventuels avec la Recherche

sans

Evaluation

Evaluation / indicateurs

Harmonisation de l'outil de suivi de l'évaluation : utilisation de Cerise Prim. Résultats aux évaluations en fin d'école maternelle développées à partir de l'outil d'aide ministériel (Eduscol).

Taux de fréquentation. Accueil des Très Petits et assiduité. Satisfaction des élèves.

Documents

=> Vidéo : comment ça se passe ?

fiche informative sur l'action et vidéo de près de 10 mn.

URL : <http://www4.ac-nancy-metz.fr/pasi/spip.php?article793>

Type : document

Modalités du suivi et de l'évaluation de l'action

Une évaluation interne intégrant l'analyse des acquis des élèves.

Effets constatés

Sur les acquis des élèves :

Moins de pleurs en début d'année, niveau sonore extrêmement bas (ambiance feutrée).

Appropriation rapide des espaces – jeux.

Autonomie renforcée, prises d'initiatives spontanées. Collaborations et échanges plus nombreux et plus personnels. Respect des règles conversationnelles et du travail des autres. Prises de parole justifiées au sein du groupe, entre pairs. Moins grande dépendance à l'enseignant et à ses validations. Acquisitions syntaxiques et lexicales plus rapides et de meilleure qualité.

Temps de concentration accru.

Maintien en activité plus important (jusqu'à 30 minutes pour des petits). Entrée plus spontanée dans l'activité.

Les élèves savent donner du sens à ce qu'ils font. Développement de l'auto-évaluation par les élèves.

Sur les pratiques des enseignants :

Définition encore plus précise du parcours d'apprentissage, de son suivi et de son aménagement. Limitation de leur propre activité et de leurs temps de parole : décentration. Diversification des supports et des situations d'apprentissage (disparition du travail sur fiche, multiplication des situations de recherche et des situations - problèmes). Développement des ateliers par contenus d'apprentissage et pas seulement en réponse à des besoins organisationnels.

Sur le leadership et les relations professionnelles :

Renforcement du travail d'équipe (programmations et outils de cycle, mutualisation des ressources). Meilleure connaissance de ses élèves pour chaque membre de l'équipe.

Sur l'école / l'établissement :

Meilleure connaissance et reconnaissance de la spécificité de l'enseignement en maternelle pour les collègues des cycles 2 et 3. Besoin de renforcer les liaisons GS/ CP et école/collège.

Plus généralement, sur l'environnement :

Meilleure lisibilité du projet d'apprentissage d'un élève d'école maternelle et de la nécessité de construire un parcours d'apprentissage de la petite section à la 6ème de collège.